

PROCÈS-VERBAL
DU COMITÉ DE PARENTS
Rencontre 8 – Séance ordinaire

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité de parents tenue le 16 mai 2022 à 19 h en conférence Zoom.

Étaient présents :

Sous la présidence de Madame Jany St-Cyr

Madame Sarah Audet-Therrien	Représentante	École des Petits-Cheminots
Madame Cynthia Bélanger	Représentante	École de la Ruche, Dominique-Savio
Madame Sarah Bouchard	Représentante	École de la Chanterelle
Monsieur Martin Bussièrès	Représentant	École Saint-Louis-de-France
Madame Isabelle Carrier	Représentante	École de la Clé-du-Boisé
Madame Pascale Couture	Représentante	École de la Rose-des-Vents
		École secondaire de l'Horizon
Madame Martine Dorval	Représentante	École secondaire Champagnat, Guillaume-Couture
Madame Alexandra Gagnon-Leblond	Représentante	École La Mennais
Madame Andrée-Anne Gaudet	Représentante	École des Moussaillons, du Boisé
Madame Julie Lacasse	Représentante	École de la Nacelle
Madame Doris Lachance	Représentante	École Desjardins
Madame Marie-Pier Laflamme	Représentante	École des Quatre-Vents
Monsieur Charles Martel	Substitut	École du Ruisseau, Sainte-Marie
Madame Isabelle Paré	Substitut	École Saint-Dominique
Madame Mélanie Pelletier	Substitut	École de l'Odysée
Monsieur Pascal Plamondon	Substitut	École de l'Auberivière
Madame Annabelle Roy	Substitut	CFER
Madame Jany St-Cyr	Présidente	École de l'Alizé, des Mousserons
Madame Stéphanie Talbot	Représentante	École de la Source
Madame Mélissa Turcotte	Représentante	École Notre-Dame
Monsieur Daniel Vermette	Représentant	École Sainte-Hélène
Monsieur Ignacio Vuirli	Représentant	École Charles-Rodrigue

Invitées :

Madame Esther Lemieux	Directrice générale
Madame Pascale Girard-Toupin	Directrice des Services éducatifs
Maître Sandra Cauchon	Secrétaire générale

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

La séance est ouverte à 19 h 03 et le quorum est respecté.

Madame Jany St-Cyr, présidente, souhaite la bienvenue à tous pour la rencontre du Comité de parents.

L'ouverture de la rencontre est proposée par madame Cynthia Bélanger de l'École de la Ruche, Dominique-Savio.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

- | | |
|---------|--|
| 19 h | 1. Ouverture de la séance et vérification du quorum |
| | 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour |
| | 3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 25 avril 2022 |
| | 4. Suivis au procès-verbal de la réunion du 25 avril 2022 – Aucun suivi |
| 19 h 10 | 5. Politique relative à la gratuité scolaire et aux contributions financières pouvant être exigées des parents et des élèves – Consultation
Présenté par M ^e Sandra Cauchon, secrétaire générale du CSSDN |
| 19 h 40 | 6. Mozaïk – Information
Présenté par M ^{me} Pascale Girard-Toupin, Services éducatifs |
| 20 h 10 | 7. Rapport des comités :
A) Délégués à la FCPQ – M. Vincent Lecocq
B) CCSEHDAA – M ^{me} Annie Picard
C) Transport – M ^{me} Martine Dorval
D) Fondation musique en tête – M ^{me} Pascale Couture
E) Conseil d'administration CSSDN – M ^{me} Ève Lapointe |
| | 8. Question du public – Aucune question |
| 20 h 20 | 9. Des nouvelles de vos écoles |
| 20 h 30 | 10. Mot de la directrice générale du CSSDN – M ^{me} Esther Lemieux |
| | 11. Mot de la présidente du Comité de parents – M ^{me} Jany St-Cyr |
| | 12. Varia |
| | 13. Levée de l'assemblée |

Proposée par madame Isabelle Paré de l'École Saint-Dominique tel que présenté.

Adoption à l'unanimité.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 25 avril 2022

Il n'y a aucune modification d'apportée.

Proposée par monsieur Ignacio Vuirli de l'École Charles-Rodrigue tel que présenté.

Adoption à l'unanimité.

CP-2021-2022-032

CP-2021-2022-033

4. Suivis au procès-verbal de la réunion du 25 avril 2022

Il n'y a aucun suivi au procès-verbal de la réunion du 25 avril 2022.

5. Politique relative à la gratuité scolaire et aux contributions financières pouvant être exigées des parents et des élèves – Consultation

Maître Sandra Cauchon présente les principaux points de la *Politique relative à la gratuité scolaire et aux contributions financières pouvant être exigées des parents et des élèves*. Cette politique est une exigence de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP) et son principe est que tout est gratuit, sauf ce qui est prévu dans la LIP. Depuis le printemps 2020, les directions d'établissements sont dans l'obligation d'appliquer cette loi même si la politique du Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN) n'a pas encore adopté.

Il est important de retenir que tous les élèves du secteur jeune, de la formation professionnelle et des adultes ainsi que leurs parents sont visés par cette politique. Les établissements doivent fournir des factures claires et détaillées et aucune somme ne peut être exigée pour un service, une activité ou du matériel faisant l'objet d'un financement du ministère de l'Éducation. Les conseils d'établissement approuvent toutes les contributions financières exigées pour les services non visés par la gratuité scolaire et doivent mettre en place des mesures visant à favoriser l'accès de chaque élève aux services, activités ou matériel. Lorsqu'un bien fourni par l'école ou un centre revient endommagé ou est perdu par un élève, le CSSDN peut en réclamer la valeur aux parents.

Maître Cauchon fait un bref résumé des services et biens visés ou non par la gratuité et précise qu'un tableau a été préparé en collaboration avec plusieurs secrétaires généraux afin de faciliter l'identification de ce qui peut être chargé ou non aux élèves de la formation professionnelle et des adultes. Les établissements peuvent exiger des frais pour les services de garde, la surveillance du midi ainsi que le transport du midi. Le CSSDN a le devoir de veiller à ce que les écoles et les centres respectent les conditions applicables aux contributions financières exigées. Un aide-mémoire visualisant bien la politique a été préparé par le ministère de l'Éducation.

6. Mozaïk – Information

Madame Pascale Girard-Toupin informe les membres que la plateforme Mozaïk sera dorénavant utilisée par les établissements du CSSDN et remplacera la plateforme ECHO. Les parents peuvent consulter une vidéo dans laquelle on retrouve des informations sur Mozaïkportail et des explications sur les différentes tuiles. Le but de cette nouvelle plateforme est que toutes les informations en lien avec un enfant soient situées à un seul endroit pour ainsi faciliter les communications avec l'école tant au primaire, au secondaire, à la formation professionnelle et aux adultes. Il sera également plus facile de communiquer avec l'enseignant de l'enfant.

7. Rapport des comités

A) Délégués à la FCPQ

Madame Jany St-Cyr rappelle aux membres que le Colloque national se tiendra le 28 mai prochain et a pour thème « Le rôle des parents en éducation ». Toutes les informations à ce sujet se trouvent sur le site Internet du Comité de parents.

B) CCSEHDAA

La dernière rencontre du comité a eu lieu le 4 avril 2022 et la prochaine est prévue pour 30 mai prochain.

C) Transport

Madame Martine Dorval informe les membres que la prochaine rencontre aura lieu le 31 mai 2022.

D) Fondation musique en tête

Madame Pascale Couture informe les membres qu'une rencontre a eu lieu au mois d'avril dernier et que la prochaine aura lieu le 17 mai 2022. Elle explique que pour l'année prochaine la fondation est toujours à la recherche d'enseignants de violon.

E) Conseil d'administration CSSDN

La dernière rencontre du conseil a eu le 26 avril 2022 et la prochaine est prévue pour le 24 mai 2022

8. Question du public

Il n'y a aucune question du public.

9. Des nouvelles de vos écoles

Madame Jany St-Cyr fait un suivi en lien avec le tournoi de Kinball qui a eu lieu à l'École des Mousserons entre les élèves et les enseignants. Elle précise que les élèves étaient très heureux d'avoir gagné le tournoi.

10. Mot de la directrice générale du CSSDN

Madame Esther Lemieux explique qu'il manque présentement neuf gestionnaires au CSSDN et que les Services des ressources humaines sont dans un processus de sélection. La pénurie du personnel est très existante au sein du CSSDN et le personnel travaille fort pour contrer cette pénurie.

Le port du masque est levé depuis le 14 mai 2022. Un message a été envoyé dernièrement, précisant qu'il était possible pour le personnel du CSSDN de poursuivre le port du masque.

11. Mot de la présidente du Comité de parents

Madame Jany St-Cyr nomme les gagnants du tirage qui a eu lieu le 3 mai dernier. Huit prix ont été tirés parmi les membres présents aux rencontres depuis le début de l'année scolaire.

Elle remercie également les parents pour leurs implications au sein du Comité de parents.

La prochaine rencontre est prévue pour le 13 juin 2022 à 19 h.

12. Varia

Il n'y a aucun varia.

CP-2020-2021-033

13. Levée de l'assemblée

Il est proposé par madame Cynthia Bélanger de l'École de la Ruche, Dominique-Savio.

De lever la séance à 20 h 19.

Adoption à l'unanimité.

Jany St-Cyr, présidente

Marie Carrier, secrétaire

Tableau des suivis des rencontres :

Date de la séance	Suivi	Responsable du suivi	Retour sur le suivi
2021-10-19	Donner accès aux parents à une adresse courriel pour accéder aux membres du CE de leur école	Esther Lemieux	2021-12-13

En cas d'absence du représentant, merci d'en informer le substitut et de transmettre un courriel à parents@csnavigateurs.qc.ca

Le représentant et le substitut peuvent assister à la rencontre. Toutefois, si un vote était demandé, un seul vote peut se faire par école.